



Le lundi 19 février 2024, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 8 février 2024 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (37) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le :

20/02/2024

Excusé(s) (6) : M. Philippe SIMONET ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Monique RABIER ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Annick MABON ayant donné procuration à Mme Isabelle BOUGNOUX, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Vanessa JOLY ayant donné procuration à Mme Sonia ROUX, M. Damien NOEL ayant donné procuration à Mme Imane JBARA-SOUNNI.

23 : Signature d'un bail commercial au profit de la SARL Badiane

Afin d'ouvrir un commerce d'alimentation biologique sous l'enseigne nationale « La Vie Claire », la Ville de Châteauroux souhaite mettre à disposition de la SARL Badiane une cellule commerciale de 334 m² environ située au 7 rue de la République, rez-de-chaussée du parking Diderot, sur la commune de Châteauroux.

Afin de formaliser cette mise à disposition, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la signature d'un bail commercial, d'une durée de 9 ans, assujetti à TVA, au profit de la SARL Badiane, moyennant un loyer mensuel de 2 500 € HT avec prise en charge des frais de fonctionnement par l'occupant (fluides, maintenance des installations, travaux locatifs, collecte des ordures ménagères, et taxe foncière).
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer ledit bail commercial et tout acte en ce sens.

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés. (3 abstention(s))

Le Maire,
M. Gil AVÉROUS

Le Secrétaire de séance
M. Roland VRILLON

SARL BDIANE
23 Avenue Saint Pierre
36000 CHATEAUX



185M

OK le
dossier

A l'attention de Monsieur Le Maire
DGA Développement du Territoire
Direction attractivité et développement économique

Réf : IV/AR/RM

Monsieur Le Maire,

Suite à votre courrier du 13 novembre dernier, nous vous confirmons notre accord pour la location d'une cellule commerciale située au 7 de la rue de la République, rez de chaussée du parking Diderot à Châteauroux aux conditions mentionnées.

Nous avons noté une livraison de ce local sur le second trimestre 2024, l'ouverture de notre commerce sous enseigne « La Vie Claire » étant prévue le jeudi 6 juin 2024 nous serions favorables pour un démarrage du bail commercial au 1er mai 2024.

Dans l'attente de l'approbation de votre conseil municipal, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, nos plus sincères salutations.

A Châteauroux, le 22 novembre 2024

M. Gaétan FAVARD
Co-Gérant Sarl BDIANE



M. Yvan ANGLES
Co-Gérant Sarl BDIANE





Monsieur Yvan Angles

Co-gérant

SARL BADIANE

23 avenue saint Pierre

36000 CHÂTEAUROUX

***Le Maire, Président de Châteauroux Métropole
Vice-président du Département de l'Indre***

DGA Développement du territoire

Direction de l'Attractivité et du Développement économique

Réf. : IV/AR/RM

Objet : conditions de location

Monsieur,

Suite à vos derniers échanges avec les services de l'Agglomération, je vous confirme que la Ville de Châteauroux est disposée à mettre à votre disposition une cellule commerciale de 307 m² environ. Celle-ci se situe au 7 rue de la République, rez de chaussée du parking Diderot, sur la commune de Châteauroux, afin de vous permettre d'ouvrir votre commerce d'alimentation biologique sous l'enseigne nationale « La Vie Claire ».

Selon notre planning prévisionnel, et en adéquation avec vos attentes, la livraison de ce local actuellement en construction, interviendra sur le second trimestre 2024.

Un bail commercial de 9 ans, assujetti à TVA, sera conclu entre votre société et la Ville de Châteauroux, après validation et réalisation par la Ville, des travaux d'aménagement nécessaires à votre activité.

Le montant du loyer mensuel sera de 2 500 € HT, auquel s'ajouteront à votre charge les abonnements et consommations de fluides, la maintenance des installations, les travaux d'entretien courants, la collecte des ordures ménagères, et la taxe foncière.

Suivant ces éléments, je vous remercie de me faire parvenir votre accord sur ces conditions de mise à disposition afin de présenter ce projet à l'approbation de mon conseil municipal.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.